

Édition Spéciale consacrée à la cité Biondi,
au quartier Colonel Fabien et ses alentours
et à la Promenade paysagère

Programme
de rénovation
du **Quartier
des Martinets**

n°3

Parlons-en Ensemble!



Pour jouer, rire
et partager...



Une belle balade en famille, entre amis...



Se détendre,
se reposer...



Une route sécurisée
et des allées agréables



Programme de rénovation du **Quartier des Martinets**

Depuis 2005 et jusqu'en 2012,
le Quartier des Martinets
est au cœur d'un Programme
de Rénovation Urbaine (PRU).

Construction de logements, aménagements
en pied d'immeubles, aires de jeux, chemins
piétonniers, espaces verts...

*Pour réaliser des projets
qui vous conviennent
et qui vous plaisent,
la Municipalité a besoin
de votre participation.*

Plusieurs «**Opérations Page Blanche**» sont
programmées dans les mois à venir :
les projets commencent par une page blanche
où rien n'est inscrit, rien n'est décidé à l'avance.
**Les projets sont construits à partir de vos
avis, remarques et propositions.**

**Habitants et élus se réuniront pour
construire le quartier de demain.**

Le Mot de M. le Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Avec ce troisième numéro du journal consacré au programme de rénovation urbaine (PRU) du quartier des Martinets, **vous allez découvrir les projets travaillés par des groupes d'habitants, d'élus et de techniciens, concernant plus particulièrement la cité Jean Biondi et la rue du Colonel Fabien.**

Ainsi, le programme sur lequel nous nous sommes engagés, en partenariat avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU), le Conseil Général et le Conseil Régional, se poursuit et sa mise en œuvre est respectée.

Pourtant, comme pour nos voisins de Creil, de Nogent-sur-Oise ou pour la CAC, concernés aussi par des PRU, il faudra bien qu'un avenant à la convention signée nous permette d'étaler au-delà de 2012 la réalisation de la totalité du PRU. En effet, ni la ville, ni Oise Habitat n'auront les possibilités budgétaires d'absorber de tels investissements à cette échéance, même avec les diverses subventions.

Les précédentes réalisations - nouvelle cité Jules Uhry, résidentialisation du 19 mars 1962, Cavée de Grêle, travaux réalisés par les bailleurs...- montrent combien ces divers aménagements peuvent positivement changer la physionomie du quartier et améliorer la vie au quotidien des habitants. C'est la raison pour laquelle nous tenons à ce que les projets soient travaillés avec vous, que l'on écoute, que l'on prenne en compte vos avis, remarques et propositions.

Saluons l'arrivée de Matthieu LARGY, chargé de tout ce qui concerne les contacts et la communication sur ce programme de rénovation urbaine. N'hésitez pas à le solliciter.

Courant 2011, les projets de Biondi et Fabien deviendront réalité concrète. Il nous restera tous ensemble à faire vivre, à respecter ces aménagements et avant cela...à les inaugurer.

Le Maire,
Jean-Pierre Bosino



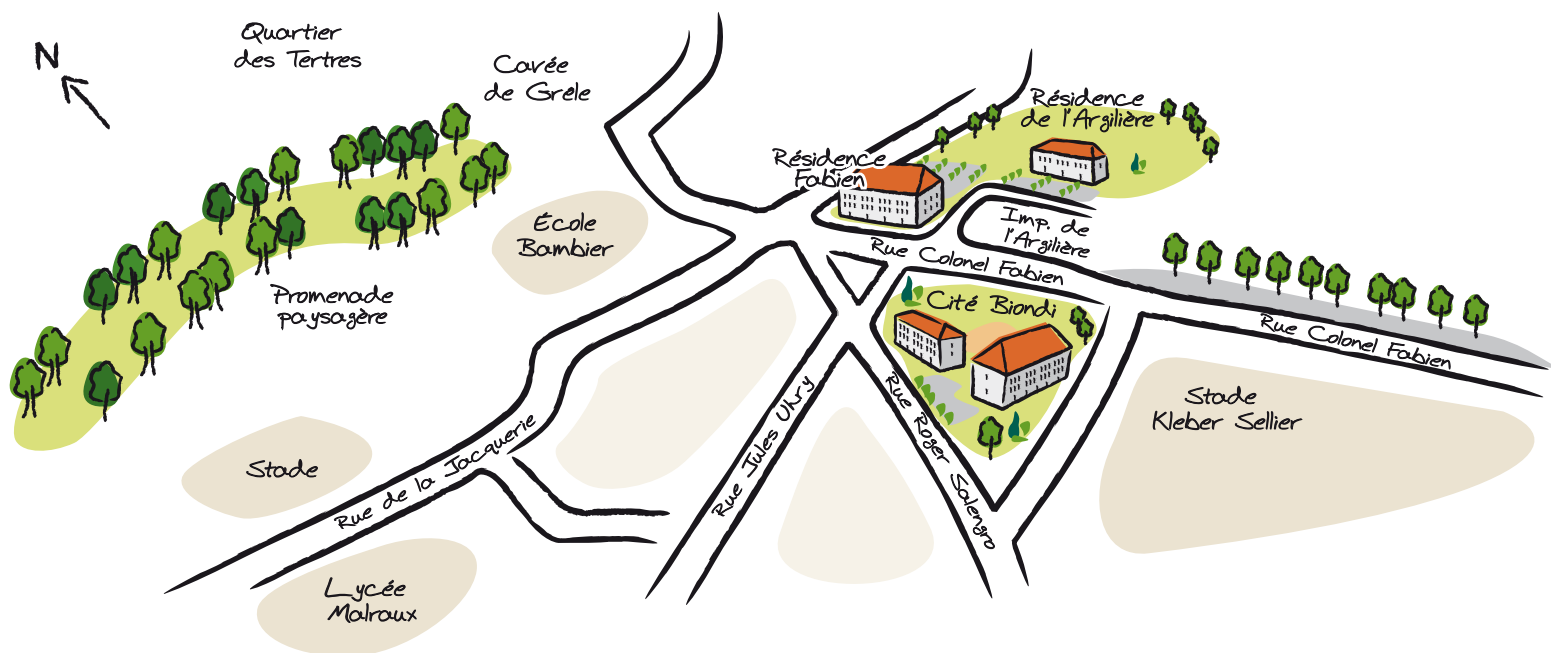
Le programme de rénovation continue...

Les avancements des aménagements du quartier des Martinets passent par un échange entre vous, habitants, et les élus et techniciens de la municipalité lors des groupes de travail.

Le 1^{er} juin dernier, une réunion avait lieu à l'école Wallon pour une présentation des tranches 2 et 3 relatives au **projet de réaménagement des espaces extérieurs la cité Biondi**.

Le 9 juin, à l'école Bambier, le débat portait sur le **réaménagement de la rue du Colonel Fabien, des carrefours et des résidentialisations des immeubles Argilière et Colonel Fabien (n° 28 au n°36)**.

Un troisième thème sera abordé dans cette brochure ; celui de la réalisation de **la promenade paysagère le long du stade du lycée Malraux**.



La municipalité vous invite !

Elle vous invite à participer aux groupes de travail pour recueillir vos demandes, écouter et prendre en compte vos remarques. Si vous ne pouvez pas vous rendre à ces réunions, n'hésitez pas à contacter **Matthieu Largy**, votre interlocuteur privilégié depuis cet été, concernant le programme de rénovation du quartier des Martinets.

- **Matthieu est disponible en mairie.**
- **Son numéro de portable est le 06 29 81 07 16.**

Cité Biondi

Résidence de caractère, Biondi doit redevenir un espace convivial et verdoyant. Pour cela, le bureau d'études chargé de réfléchir au réaménagement, a présenté une étude suite aux premières réflexions émises lors de la dernière rencontre avec les habitants. Celle-ci s'accompagnait d'une esquisse, modifiable en fonction des nouvelles remarques.

Globalement, les points abordés concernaient **l'optimisation du stationnement, l'agrandissement de l'aire de jeux, la création d'un cœur de vie engazonné, bordé d'allées piétonnières** (devant les N° 78, 80 et 82), ou encore **la plantation d'arbres et arbustes à fleurs**.

Concrètement, **le nombre de places de parking devrait s'étendre à plus de 205, avec plusieurs places réservées aux personnes handicapées**, auxquelles se rajoutent les nouvelles poches de stationnement de la rue du Colonel Fabien, à l'arrière du N° 84.






Face aux N° 74 et 76, le séchoir sera utilisé pour l'organisation de certains évènements ; l'espace vert qui l'entoure bénéficiera d'un engazonnement conforté. Les piétons ou promeneurs profiteront du nouvel environnement de la résidence sur de nombreux bancs.

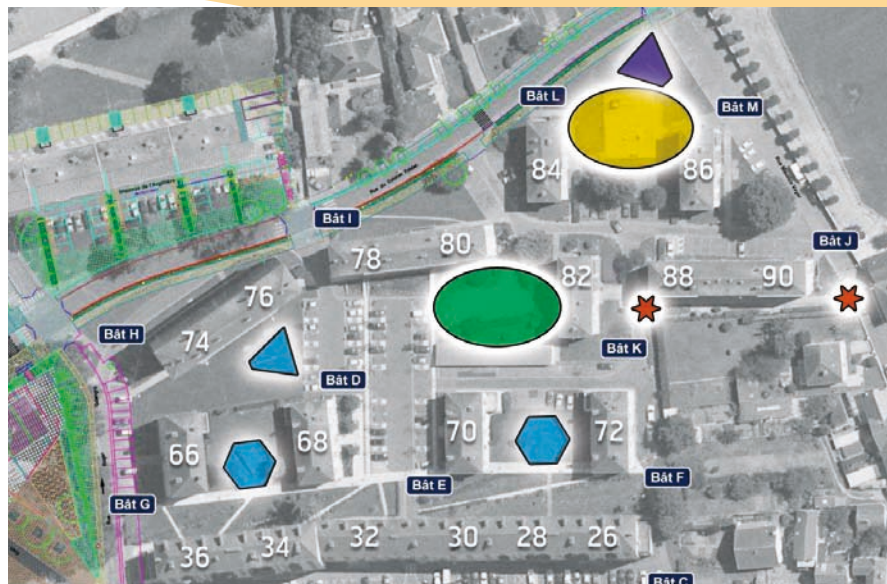
Du côté des N° 88 et 90, le parvis deviendra uniquement piétonnier.

De manière générale, tout a été pensé pour que les piétons évoluent au sein d'un espace agréable et sécurisé, où les voitures ont leur place... des places bien définies qu'il appartiendra à chacun de respecter.

Synthèse du 1^{er} groupe de travail

Légende :

-  Aire de repos
-  Aire de jeux à valoriser
-  Contraindre l'accès aux voitures
-  Séchoirs à conserver
-  Suppression du séchoir



Aujourd'hui



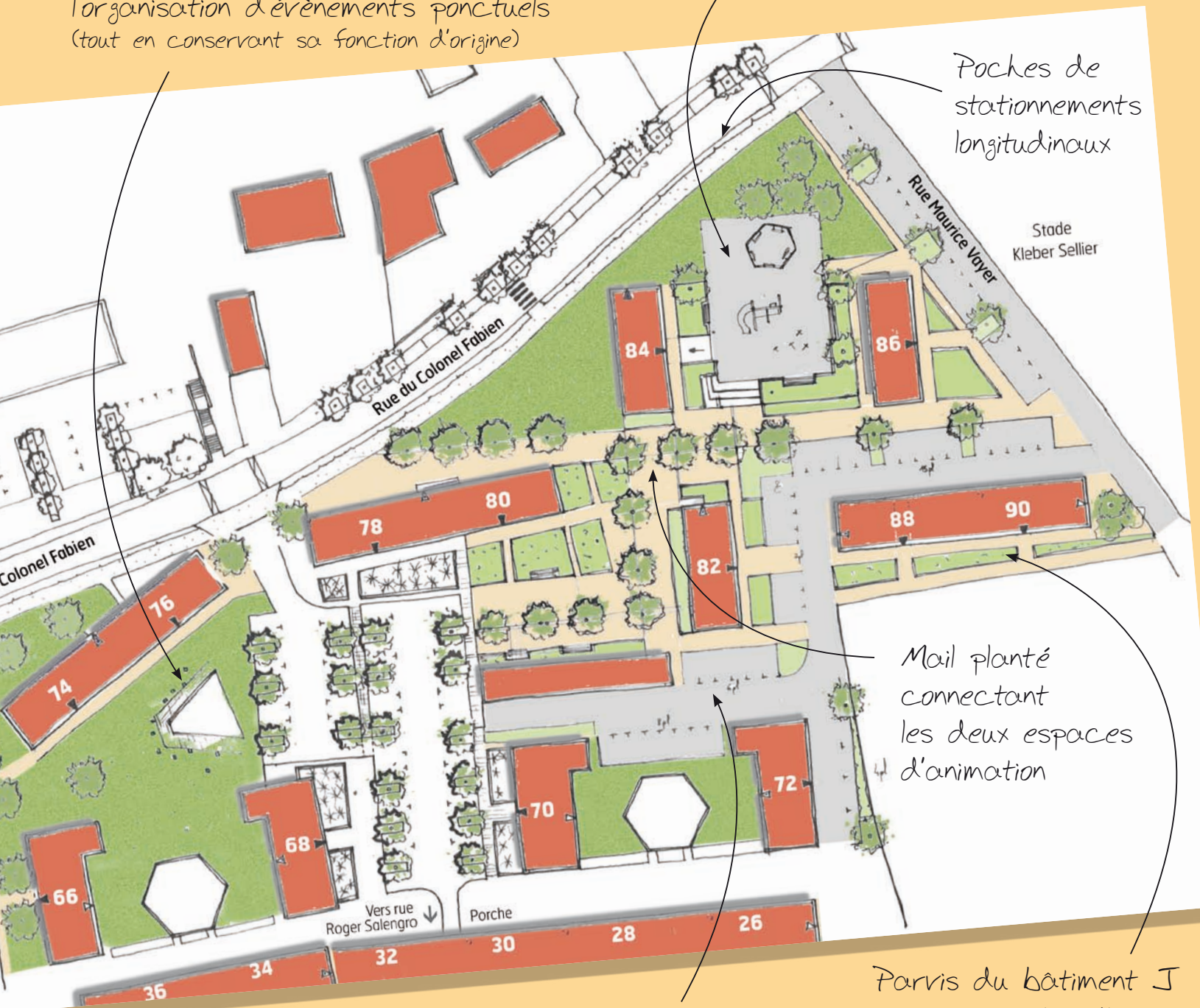
Demain

Espace engazonné conforté

Réhabilitation du séchoir pour l'organisation d'évènements ponctuels (tout en conservant sa fonction d'origine)

Aire de jeux agrandie

Poches de stationnements longitudinaux



Mail planté connectant les deux espaces d'animation

Optimisation des stationnements

Parvis du bâtiment J uniquement piéton

Colonel Fabien et ses alentours

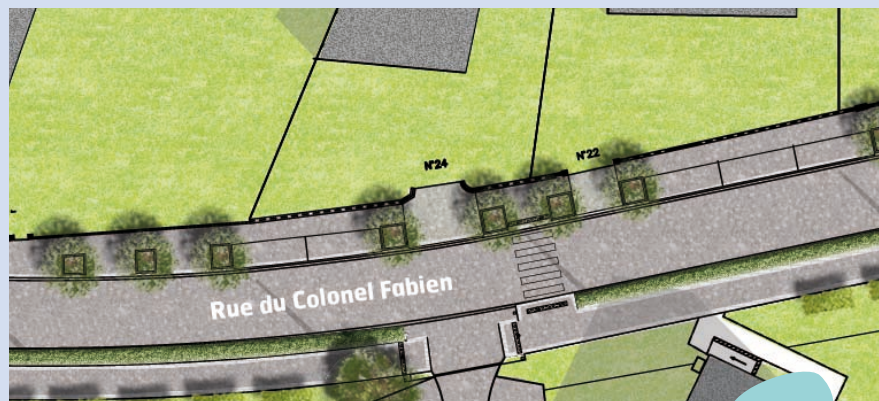
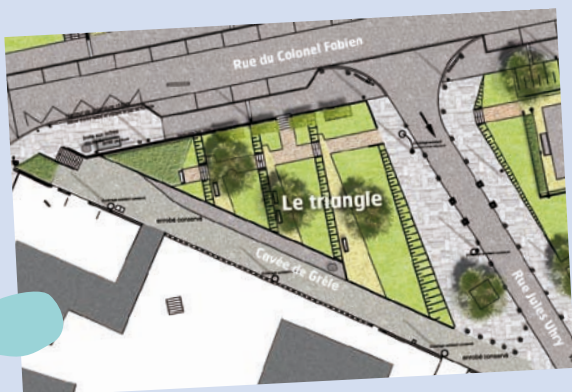
La **rue du Colonel Fabien** représente une voirie importante de desserte du quartier des Martinets, **assurant une connexion avec la résidence Biondi, l'école Bambier et le centre-ville.**

Il s'agit aujourd'hui de réaliser la dernière phase de renouvellement urbain de cette partie précise. Comme pour la résidentialisation du 19 mars 1962, la réorganisation vise les espaces communs, le stationnement et les entrées d'immeubles, pour en faire le lieu d'échanges de toutes les circulations (automobiles, vélos et piétons) entre les Martinets et le centre-ville.

Le **carrefour dit « du stop »** bénéficiera d'un aménagement afin d'en améliorer la visibilité et d'en réduire les risques. Situé en face de ce stop, le parking ne sera plus accessible du côté de la rue, exception faite aux pompiers et au camion de collecte des ordures ménagères et de collecte sélective, grâce aux bornes rétractables. Il le sera depuis le Chemin blanc.



Sur la droite, ce que chacun appelle le **« triangle »**, réorganisé en plateaux sur différents niveaux, sera traité avec de la pierre naturelle. Un **nouveau boulo-drome** animera le lieu et de **nombreux bancs** permettront de s'y détendre.



En parallèle, la **rue du colonel Fabien** verra son **espace piétons élargi**, pouvant ainsi recevoir de nombreux arbres tiges. **Sur la rue, avec une voirie rétrécie pour plus de sécurité**, plusieurs plateaux aux carrefours viendront renforcer le processus de ralentissement des voitures et de protection des piétons.

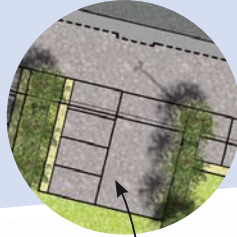
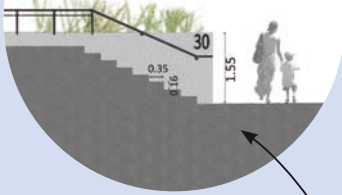
À hauteur du **stade Kleber Sellier**, il est prévu de **détruire le haut mur qui masque une visibilité sur la ville**. En remplacement, **une clôture en bois** offrira une vue dégagée et une ouverture sur la ville tandis qu'une **allée piétonnière de 2,50 m de large** et **une bande paysagée** donneront aux lieux plus de charme.

Concernant **la résidence du Colonel Fabien**, les aménagements se concentreront sur plusieurs points : la création de **talus de végétation** en bordure des escaliers refaits, **des numéros de bâtiments mieux signalés**, **une rampe d'accès** pour les personnes handicapées et de nombreuses plantations. Sur l'arrière de la résidence, **des poches de stationnement** seront gages de plus de fluidité.

Des arbres adouciront cet espace réaménagé et la crèche se dotera d'un nouveau parvis et d'un dépose-minute pour plus de sécurité pour les enfants.

La résidence de l'Argillère profitera également d'une **réorganisation au niveau des entrées principales et des parkings** donnant sur l'arrière. Des escaliers relieront les entrées de la résidence à la rue du Colonel Fabien et une rampe dédiée aux personnes handicapées intégrera ce nouvel environnement.

Demain



Bancs double caillebotis



Supports vélos en tube d'acier

Aujourd'hui



Le mur du City stade



Le carrefour dit «du stop»

Promenade paysagère

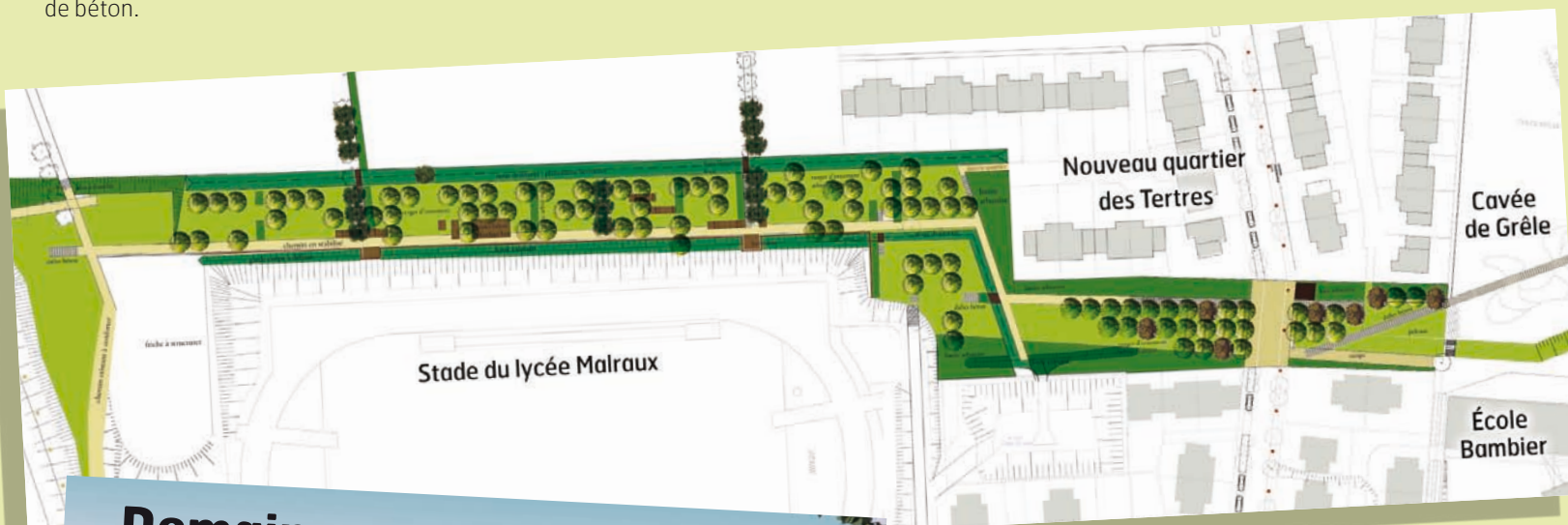
Située au sud du quartier des Tertres, la promenade paysagère s'étendra sur 9000m² et reliera le quartier des Martinets et l'école Bambier au nouveau quartier des Tertres et à la cavée de Grêle.

Havre de tranquillité où il fera bon se promener, cet aménagement verdoyant sera ponctué de bancs en béton avec platelage bois.

Variant de 2 à 10 mètres, ces installations se développeront jusqu'à 5 mètres de largeur, créant ainsi des estrades.

Le cheminement de la promenade sera en stabilisé tandis que sur les côtés, des amorces seront réalisées en grandes dalles de béton.

Aujourd'hui



Demain



Le long du stade, la clôture en ganivelle (la ganivelle est une barrière composée de lattes de bois en châtaigner, assemblées par des fils de fer galvanisé) s'intégrera parfaitement à son environnement naturel.

Au printemps et en été, chacun pourra profiter d'un peu de vent et de fraîcheur à l'ombre des chênes, des frênes, des saules, des merisiers et des pommiers d'ornement.

Et pour donner à ce grand espace vert des airs de prairies, des haies d'arbustes cernées de ganivelles trouveront naturellement leur place.

D'ici quelques mois, venez nombreux prendre de la hauteur et admirer le paysage depuis les 2 belvédères.